

03

SÉANCE 3 SUR 4

QUESTION DE SÉANCE

Comment les paysans
vivent-ils et
travaillent-ils dans la
seigneurie ?

MATÉRIEL

Diaporama, fiche élève
avec roue et étiquettes
à découper, miniatures
agricoles, charte de
Corbie.

ORGANISATION ET TRACE

Binômes puis groupes
; classement
chronologique et
lecture de texte.

FICHE SÉANCE

Les travaux et les obligations des paysans

HISTOIRE

CM1

55 MINUTES

Chapitre 1 : Vivre dans une seigneurie

OBJECTIF UNIQUE

Expliquer comment les saisons et les obligations
organisent la vie des paysans.

COMPÉTENCE VISÉE

Raconter la vie quotidienne des paysannes et des paysans
(calendrier annuel des travaux, obligations envers le
seigneur, l'Église, etc.).

ENJEU D'APPRENTISSAGE

Comprendre une vie quotidienne faite d'un cycle de
travaux et d'une dépendance envers le seigneur.

SAVOIR À CONSTRUIRE

Les travaux suivent les saisons ;
corvées, redevances et banalités
manifestent la domination
seigneuriale, tandis que la dîme
est due à l'Église.

00-05 Rappel et mise en problème

COLLECTIF

PE

Réactiver en une question la séance précédente et afficher la
problématique du jour.

CONSIGNE

ÉLÈVES

Comment les paysans vivent-ils et travaillent-ils dans la seigneurie ?
Rappeler un acquis utile, reformuler la question et annoncer ce qu'il
faudra prouver avec les documents.

05-08 Récit 1 - interruption

ÉCOUTE COLLECTIVE

PE

« En juillet, Martin aide à couper le blé. Il rêve du jour où les outils
pourront enfin rester au repos. Mais Aélis lui rappelle les gerbes à
battre, les vendanges à préparer, les semailles d'automne, puis la taille
des vignes en hiver. À chaque saison, une nouvelle tâche semble
attendre les familles paysannes... »

CONSIGNE

ÉLÈVES

Pourquoi Martin ne peut-il jamais dire : « Les travaux sont finis pour
cette année » ?

Écouter, repérer ce qui manque pour poursuivre le récit et formuler
une première hypothèse.

08-20 Document 1 — Les travaux au fil des saisons

BINÔMES PUIS COLLECTIF

PE

Deux détails agrandis de calendriers médiévaux : juillet (vers 1410) et
travail de la vigne en février (vers 1510-1520). Postérieurs aux XIIe-XIIIe
siècles, ils illustrent des gestes agricoles anciens.

Supports : fiche élève avec les agrandissements + grande roue séparée
(deux exemplaires par A4) et six étiquettes.

1. **Q1.** Dans la scène A, quel outil courbé le paysan tient-il ? Que va-t-il
faire avec les épis ?
2. **Q2.** Dans la scène B, relève deux indices montrant que la scène se
déroule en hiver. Quel travail les hommes font-ils sur la vigne ?
3. **Q3.** Sur la roue distribuée, place les six étiquettes. Puis relie par
une flèche : semailles → moisson → battage.
4. **Q4.** Pourquoi Martin ne peut-il jamais dire que les travaux sont
terminés pour toute l'année ?

CONSIGNE

ÉLÈVES

Sur la feuille-roue, découpe et place les six étiquettes. Ne les colle
qu'après la correction.

Observer des indices précis, classer six travaux et expliquer semailles
→ moisson → battage.

03

SUITE DE LA SÉANCE

VOCABULAIRE

moisson - semailles -
corvée - redevance -
banalité - dîme -
manse

POINT DE VIGILANCE

Les miniatures sont
postérieures aux XIIe-
XIIIe siècles ; elles
illustrent des gestes
agricoles anciens.

CRITÈRE DE RÉUSSITE

Justifier une réponse
avec un indice précis
du document.

FICHE SÉANCE - SUITE

Deux documents, deux réponses

HISTOIRE

CM1

SUITE

55 MINUTES

Chapitre 1 : Vivre dans une seigneurie

20-25 Mise en commun - document 1

COLLECTIF

PE

- Q1.** Dans la scène A, quel outil courbé le paysan tient-il ? Que va-t-il faire avec les épis ?
Réponse : Le paysan tient une faucille, outil à lame courbe. Les épis sont mûrs : il va les couper pour la moisson.
- Q2.** Dans la scène B, relève deux indices montrant que la scène se déroule en hiver. Quel travail les hommes font-ils sur la vigne ?
Réponse : Les arbres et les ceps n'ont pas de feuilles et les hommes portent des vêtements chauds. Ils taillent les ceps et emportent les branches coupées.
- Q3.** Sur la roue distribuée, place les six étiquettes. Puis relie par une flèche : semailles → moisson → battage.
Réponse : Hiver : taille de la vigne. Fin du printemps ou début de l'été : fauchaison. Été : moisson puis battage. Automne : vendanges et semailles. On sème d'abord, on récolte ensuite, puis le battage sépare le grain. Préciser que les dates varient selon les régions, les cultures et le climat.
- Q4.** Pourquoi Martin ne peut-il jamais dire que les travaux sont terminés pour toute l'année ?
Réponse : Chaque saison apporte un travail différent et, après la récolte, il faut déjà préparer la suivante. Le cycle recommence chaque année.

CONSIGNE Comparez chaque réponse au document. Corrigez seulement ce qui n'est pas justifié par un indice.

ÉLÈVES Argumenter, compléter la réponse commune et conserver le vocabulaire validé.

25-28 Récit 2 - nouvelle interruption

ÉCOUTE COLLECTIVE

PE

« La moisson est terminée. Martin charge le grain sur une charrette pour le rapporter à sa famille. Le prévôt du seigneur l'arrête : une part doit être remise, et certains habitants sont encore appelés pour travailler au fossé. Martin découvre que cultiver sa terre ne signifie pas garder tout ce que l'on produit... »

CONSIGNE Après la moisson, pourquoi Martin ne rapporte-t-il pas tout le grain chez lui ?

ÉLÈVES Identifier le nouveau problème et annoncer quels indices devront être recherchés.

28-40 Document 2 — Les obligations envers le seigneur et l'Église

GROUPES PUIS COLLECTIF

PE

Charte de Corbie, après 1170 et avant 1200, traduction et adaptation pédagogique d'après TELMA-Chartes ; compléments d'après la BnF et le programme officiel.

Tous les hommes non libres doivent, pour chaque exploitation, six jours de travail manuel chaque année, notamment au fossé. Dans la seigneurie, des paysans remettent aussi une partie de leurs récoltes ou de l'argent au seigneur. Pour utiliser certains équipements du seigneur, comme le moulin, ils paient une taxe appelée banalité. Les paysans doivent aussi à l'Église un prélèvement sur leurs récoltes appelé dîme.

- Q1.** Dans le texte, relève ce que le paysan doit FAIRE, DONNER au seigneur, PAYER et DONNER à l'Église.
- Q2.** À partir des exemples, explique la différence entre une corvée, une redevance, une banalité et la dîme.
- Q3.** Un paysan qui possède très peu d'argent peut-il éviter toutes les obligations ? Justifie avec deux indices du document.
- Q4.** Que révèlent ces obligations sur la place du seigneur et de l'Église dans la vie paysanne ?

CONSIGNE Surligne d'une couleur ce qui est DONNÉ et d'une autre ce qui est FAIT. Nomme ensuite les quatre obligations.

ÉLÈVES Surligner ce qui est fait, donné et payé, puis nommer les quatre obligations.

03

INSTITUTIONNALISER

OBSTACLE ANTICIPÉ

Confondre corvée, redevance et banalité ; croire que la moisson termine l'année de travail.

DIFFÉRENCIATION

Roue présegmentée, lexique illustré, surlignage FAIRE / DONNER / PAYER et amorce de justification.

BILAN APRÈS SÉANCE

Corriger, structurer et copier

HISTOIRE

CM1

SUITE

55 MINUTES

Chapitre 1 : Vivre dans une seigneurie

40-45 Mise en commun - document 2

COLLECTIF

PE

1. **Q1.** Dans le texte, relève ce que le paysan doit FAIRE, DONNER au seigneur, PAYER et DONNER à l'Église.
Réponse : Il doit travailler plusieurs jours, donner au seigneur une partie des récoltes ou de l'argent, payer pour utiliser certains équipements et donner à l'Église un prélèvement sur les récoltes.
2. **Q2.** À partir des exemples, explique la différence entre une corvée, une redevance, une banalité et la dîme.
Réponse : La corvée est un travail gratuit ; la redevance est une part de récolte ou une somme remise au seigneur ; la banalité est une taxe payée pour utiliser un équipement seigneurial ; la dîme est un prélèvement sur les récoltes dû à l'Église.
3. **Q3.** Un paysan qui possède très peu d'argent peut-il éviter toutes les obligations ? Justifie avec deux indices du document.
Réponse : Non. Même sans argent, il peut devoir fournir du travail gratuit et une part de sa récolte.
4. **Q4.** Que révèlent ces obligations sur la place du seigneur et de l'Église dans la vie paysanne ?
Réponse : Le seigneur impose du travail, reçoit des redevances et contrôle des équipements indispensables. L'Église reçoit la dîme. Tous deux encadrent donc une partie importante de la vie paysanne.

CONSIGNE Revenez à la question-suspense et formulez maintenant une réponse complète.

ÉLÈVES Justifier la réponse finale et relier les deux documents étudiés.

45-55 Institutionnalisation et trace écrite

COLLECTIF PUIS INDIVIDUEL

PE

Faire reformuler l'apprentissage, projeter la trace et expliciter les mots colorés.

CONSIGNE Copiez la trace écrite en respectant les tirets et les couleurs projetées.

ÉLÈVES Reformuler oralement puis copier avec soin la leçon validée.

TRACE ÉCRITE

Le travail et les obligations des paysans

- Au **Moyen Âge**, la majorité des habitants des seigneuries sont des paysans.
- Leurs travaux suivent les saisons : semer en automne, entretenir les champs et les vignes en hiver, faucher et moissonner en été, vendanger puis préparer de nouvelles semences.
- Les récoltes dépendent du climat et demandent beaucoup de travail manuel à toute la famille.
- Les paysans cultivent leurs terres, mais ils doivent aussi au seigneur des redevances : une part des récoltes ou de l'argent.
- Ils accomplissent des corvées, c'est-à-dire des journées de travail gratuites pour le seigneur.
- Ils paient des **banalités** pour utiliser le moulin, le four ou le pressoir du seigneur.
- Ils doivent aussi à l'Église la **dîme**, un prélèvement sur les récoltes.

SOURCES DES DOCUMENTS

- <https://www.getty.edu/art/collection/object/105VFF>
- <https://www.getty.edu/art/collection/object/103S7P>
- <https://telma-chartes.irht.cnrs.fr/106871>
- <https://classes.bnf.fr/ema/campagne/paysan/travaux.htm>
- <https://classes.bnf.fr/ema/campagne/camp/rural.htm>

03

RÉFÉRENCE ENSEIGNANT

USAGE

Répondre aux questions orales, préciser une nuance et éviter les généralisations.

RÈGLE

N'affirmer que ce qui est relié à une source identifiée sur cette page.

EN CAS DE DOUTE

Dire que la réponse doit être vérifiée plutôt que proposer une explication incertaine.

À savoir pour l'enseignant

HISTOIRE CM1 SUITE 55 MINUTES

Chapitre 1 : Vivre dans une seigneurie

GARDE-FOU SCIENTIFIQUE

Chaque réponse est reliée à une source vérifiée. Au-delà de ce cadre, annoncer qu'une vérification est nécessaire.

REPÈRES SÛRS

- Repères pour la roue : semailles en automne ; taille de la vigne en février-mars ; fenaison et moisson en juin-juillet ; battage après la moisson ; vendanges à la fin de l'été ou en automne. Les calendriers varient selon les régions, les cultures et le climat. **BNF**
- Le pouvoir seigneurial peut imposer des corvées, des redevances et des banalités, notamment pour l'usage obligatoire du moulin, du four ou du pressoir. Les montants et les usages ne sont pas uniformes. **BNF**
- La dîme est un prélèvement dû à l'Église, souvent versé en nature sur les récoltes. Son application varie selon les lieux et les périodes : éviter de la présenter comme une fraction toujours identique. **P INRAP**
- La notice de Corbie concerne précisément des hommes non libres dépendant de l'abbaye : six jours annuels de travail manuel par manse, dans un acte daté d'après 1170 et avant 1200. **TELMA**

QUESTIONS PROBABLES DES ÉLÈVES

Tous les paysans étaient-ils des serfs ?

Non. Les statuts sont variés : hommes libres, dépendants et serfs coexistent. Le document de Corbie nomme justement les hommes non libres, ce qui interdit de généraliser à tous les paysans.

BNF TELMA

Les paysans faisaient-ils toujours six jours de corvée ?

Non. Les six jours appartiennent au cas précis de Corbie. Les obligations diffèrent selon les lieux, les périodes, les statuts et les accords locaux.

TELMA BNF

Pourquoi payer pour utiliser le moulin ou le four ?

Le seigneur exerce le droit de ban et peut imposer l'usage de certains équipements seigneuriaux contre une taxe appelée banalité.

BNF

PIÈGES À ÉVITER

- Ne pas présenter les miniatures agricoles comme des photographies du XIIe siècle : celles utilisées sont postérieures et servent à observer des gestes, avec prudence. **GETTY BNF**
- Ne pas confondre redevance seigneuriale et dîme : la première est due au seigneur ; la seconde relève de l'Église. **P INRAP**
- Distinguer clairement : corvée = travail exigé ; redevance = part de récolte ou somme due ; banalité = taxe liée à un équipement ou à un droit seigneurial. **BNF TELMA**

SOURCES VÉRIFIÉES - CONSULTATION DU 09/08/2026

- P** - Programme officiel CM1, 2026
- INRAP** - Inrap, une grange dîmière et l'impôt en nature sur les récoltes
- BNF** - BnF, L'évolution du monde rural
- TELMA** - IRHT-CNRS, acte de Corbie, notice 106871
- GETTY** - Getty Museum, miniatures agricoles